

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
GÉOMÈTRE - TOPOGRAPHE**

Session 2002

Épreuve Professionnelle à Caractère Juridique (E 5)

Travaux Fonciers et d'Expertise (unité E 5.2)

SUJET

Matériel autorisé, fourni par le candidat :
Calculatrice conforme à la réglementation

Aucun document autorisé

Présentation du sujet

Vous êtes Claude MARTIN, géomètre-expert à Saint-Rémy, sous-préfecture du département.

En cette année 2002, les Héritiers Claudel souhaitent vendre une partie de leur propriété à Monsieur Dantelle qui a pour objectif d'y construire une maison.

Tous deux vous choisissent comme géomètre pour réaliser les différents documents administratifs relatifs à ces opérations.

Liste des pièces

- Plan masse au 1/1000 de la propriété Claudel (pièce 1)
- Croquis et mesures relatives à la partie à vendre (pièce 2)
- Schéma de la construction existante sur AD 431 (pièce 2)
- Notice sur l'établissement des DMPC / extraits (pièce 3)
- Détermination graphique des surfaces issues de 492 (pièce 4)
- Document modificatif du parcellaire cadastral (pièce 5 et 5 bis)
- Tolérances applicables aux calculs des contenances (pièce 6)
- Demande de Certificat d'Urbanisme (pièce 7)
- Plans de la construction Dantelle projetée (pièces 8-1, 8-2, 8-3)
- Demande de Permis de Construire (pièce 9)

Conseils et barème

	Temps conseillé	Barème	Capacités du référentiel
Partie 1	25 min.	8 points	C1.1 S'informer C1.4 Produire des documents exploitables C4.2 Composer un dossier d'étude d'urbanisme
Partie 2	55 min.	18 points	
Partie 3	45 min.	16 points	
Partie 4	55 min.	18 points	
	Total : 3 heures	Total : 60 points	

B.T.S. GÉOMÈTRE - TOPOGRAPHE		SESSION 2002	
Sujet E 5 : Épreuve Professionnelle à Caractère Juridique			
Unité E 5.2 : Travaux Fonciers et d'Expertise	Durée : 3 h.	Coef. : 3	Page 1/16

GTTFE